



**BULLETIN du PRIEURÉ
SAINTE-JEANNE-d'ARC
FRATERNITÉ SACERDOTALE
SAINT-PIE-X**



Prix indicatif : 2 €

N° 72
JANVIER-FÉVRIER 2024



Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc
2, rue Clairat - 24100 Bergerac
05 53 22 56 89

24p.bergerac@fsspx.fr
laportelatine.org/lieux/bergerac

Abbé Morille 06 46 72 05 04
Abbé Gérard 06 76 61 23 37
Abbé de Vriendt 06 04 06 68 75
Abbé Vigne 07 49 43 78 04
Abbé Clop 06 38 33 20 20

Église Saint-Jean-des-Cordeliers
2, rue Clairat
24100 Bergerac

Chapelle N.-D. de Toutes-Grâces
19, rue du 34^e Rgt d'Artillerie
24000 Périgueux

Chapelle Saint-Loup
19700 Les Plats-de-St-Clément

**Carmel du
Cœur-Immaculé-de-Marie**
1105, route du Barrail
33220 Eynesse

École Sainte-Jeanne-d'Arc
48, rue Jules Michelet
24100 Bergerac

Éditorial

L'année 2024 est commencée. Il semblerait qu'elle n'annonce rien d'extraordinaire. Nous craignons, non sans raison, que les difficultés de l'année écoulée ne se résorberont pas et que dans une pente aussi certaine que fataliste, le monde continuera à dégringoler, que ce monde soit civil ou ecclésial. Pourtant le désespoir n'est pas de mise chez un catholique. Mieux encore, le chrétien sait que l'épreuve fait partie du programme.

Saint Augustin le présente ainsi aux fidèles éprouvés : « Toute la famille du Dieu véritable et souverain a donc un solide motif de consolation établi sur un meilleur fondement que l'espérance de biens chancelants et périssables ; elle doit accepter sans regret la vie temporelle elle-même, puisqu'elle s'y prépare à la vie éternelle, usant des biens de ce monde sans s'y attacher, comme fait un voyageur, et subissant les maux terrestres comme une épreuve ou un châtiment. Si on insulte à sa résignation, si on vient

Abbé Michel Morille

lui dire, aux jours d'infortune : « Où est ton Dieu ? » qu'elle demande à son tour à ceux qui l'interrogent, où sont leurs dieux, alors qu'ils endurent ces mêmes souffrances dont la crainte est le seul principe de leur piété.

Pour nous, enfants du Christ, nous répondrons : Notre Dieu est partout présent et tout entier partout. Quand ce Dieu m'afflige, c'est pour éprouver ma vertu ou pour châtier mes péchés ; et en échange de maux temporels, si je les souffre avec piété, il me réserve une récompense éternelle. »¹

S'il y a une chose à renouveler pour cette nouvelle année, c'est notre soumission à la volonté de Dieu. Notre-Dame du Grand Pouvoir, puisse-t-elle demeurer chère aux Périgourdins, nous y invite.

Alors, sans aucune hésitation, nous vous souhaitons une bonne année 2024 !

¹ Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, Livre 1^{er}, chapitre 29

NOTRE-DAME DU GRAND POUVOIR : DE CANA À PÉRIGUEUX

PRÉREQUIS : LA DÉVOTION ET LES DÉVOTIONS

sans dévotion.

Il est des dévotions particulières qui sont attachées à des régions, des familles religieuses, des époques. Particulières, ces dévotions ne s'imposent pas à tous et pourtant, elles permettent d'appliquer un devoir qui n'est pas facultatif, qui s'impose à tous : la dévotion. Autrement dit, on ne peut avoir la vertu de dévotion

La dévotion, c'est cette vertu qui sort le chrétien de la routine, creuse et insipide, pour l'établir dans la bonne habitude, la vertu constructive et réjouissante : « la dévotion, ce n'est rien d'autre qu'une volonté de se livrer promptement à ce qui concerne le service de Dieu. »¹

Le fruit qui en découle est la joie : « Les personnes dévotes sont tout autres que ces gens que vous voyez toujours tristes



et sauvages, qui ne savent s'entretenir avec personne sans se troubler et craindre la dissipation. Les vrais dévots sont rians, ils ont l'âme épanouie. Non seulement pour le motif principal de la dévotion, comme dit notre texte, mais lors même qu'ils regardent leurs misères. Leur tristesse en effet est selon Dieu et la joie l'accompagne. Comme dit saint Augustin : « *Doleat et de dolore gaudeat* »². Aussi lisons-nous dans la vie des saints qu'ils étaient épanouis et rians : ne commencent-ils point ici-bas la vie des cieux ? »³

Il relève aussi de la dévotion de correspondre aux sentiments de l'Église, le « *sentire cum Ecclesia* » de saint Ignace. Tel est le propre d'une bonne dévotion, qui, quoique particulière, est reconnue et encouragée par l'Église. Qui ne connaît l'exemple de la médaille miraculeuse, du scapulaire du Mont Carmel, ou plus encore, du chapelet.

LA DÉVOTION À NOTRE-DAME DU GRAND POUVOIR

Moins connue, mais tout autant d'Église, les catholiques du Périgord peuvent se réjouir de pouvoir montrer leur dévotion mariale, par le moyen de Notre-Dame du Grand Pouvoir. Le culte de Notre-Dame du Grand Pouvoir est lié à un ordre religieux : les Ursulines, ordre religieux fondé en 1535 à Brescia par sainte Angèle Merici, dévoué à l'éducation des jeunes filles⁴, les Ursulines s'installent à Périgueux en 1641. Elles quitteront la ville en 1953.⁵

Ce n'est pas à Périgueux que naît la dévotion à Notre-Dame du Grand Pouvoir : deux maisons s'en disputent l'origine : Châteauroux et Issoudun :

« Le culte de Notre-Dame du Grand Pouvoir eut, dans l'institut de Sainte-Ursule, son berceau au monastère d'Issoudun. Là, se trouvait une de ces âmes d'élite, alors nombreuses en France, où tant de ruines étaient à réparer. Elle se nommait Madeleine Bonnet, en religion sœur Saint-Pierre. Or, cette vénérable religieuse fut inspirée, pendant une oraison, d'invoquer la Vierge Marie sous le titre de Notre-Dame du Grand Pouvoir. Communiqué par elle à ses compagnes, son dessein fut unanimement accueilli. On convint même de faire sculpter une statue et construire une chapelle qui porteraient ce pieux vocable et que Notre-Dame du Grand Pouvoir serait considérée désormais comme la supérieure du monastère. »

À Châteauroux : « Le couvent, inauguré sous d'aussi heureux auspices, fut béni de Dieu. Il avait à peine quelques années d'existence⁶, lorsqu'un étranger se présenta au parloir demandant de l'ouvrage. Quel était cet étranger ? Personne ne le connaissait. La prudence de la Mère Supérieure voulait l'éconduire sans bruit, mais plus on faisait d'efforts pour se débarrasser d'un malencontreux importun, plus il faisait d'instances pour obtenir la commande d'un ouvrage

quelconque. De guerre lasse, on lui apporta un tronc d'arbre informe. Ô prodige ! Ô merveille ! Le prétendu ouvrier le regarde et disparaît subitement, laissant à la place du tronc d'arbre une statue représentant l'auguste Mère de Dieu, portant une couronne sur la tête, un sceptre en main et son divin Fils sur un de ses bras. L'Enfant est couronné comme sa Mère ; l'un et l'autre portent donc les insignes de la royauté, mais il semble que l'Enfant désigne par un geste sa Mère comme étant investie de l'autorité souveraine et par le même geste, il inviterait les fidèles à s'adresser à elle : telle fut l'interprétation des Filles de Notre-Dame du couvent de Châteauroux ; aussi donnèrent-elles à la statue le titre de Notre-Dame du Grand Pouvoir. La statue, honorée sous ce vocable, n'est point une œuvre d'art comme presque toutes les Vierges miraculeuses, mais, si elle n'a pas de valeur au point de vue de l'artiste, elle est d'un prix inestimable au point de vue du chrétien : c'est un présent que le Ciel a fait à la terre. »⁷

C'est en tout cas à Issoudun que le culte prit une importance capitale : « La fête d'inauguration fut célébrée le samedi 25 février 1673. « Elle fut célébrée en grande pompe », nous dit la chronique du monastère, que nous allons citer textuellement. Et, après la grand'messe, deux ecclésiastiques, revêtus des habits sacerdotaux et suivis d'une grande foule, portèrent la statue à l'entrée du monastère, où toute la communauté se trouva pour la recevoir. On la mit sur un trône portatif richement orné et on la transporta, en chantant des psaumes, dans la chapelle qui lui avait été dédiée. Quand on l'eut posée sur son piédestal, la supérieure mit à ses pieds les clefs, les sceaux, les règles et constitutions de la Maison, en la suppliant, au nom de toutes les religieuses, d'agréer le don irrévocable qu'elle lui faisait de tous leurs cœurs, de toutes leurs personnes, de tout le monastère enfin, et de vouloir bien permettre qu'elles la reconnussent toutes pour supérieure perpétuelle. Après cet hommage, les religieuses vinrent, chacune à leur tour, lui offrir leur obédience. »⁸



Statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir à la cathédrale de Périgueux

Et Monseigneur Dabert d'ajouter : « Cette dévotion s'étendit rapidement en France dans les Maisons de l'Institut. La nôtre [Périgueux] fut une des plus promptes à l'adopter. Elle suivit fidèlement les usages primitifs jusqu'à la Révolution. Seulement, elle célébrait la fête annuelle le deuxième dimanche de l'Épiphanie, jour où la liturgie fait, dans l'office public, mémoire du premier miracle opéré par Notre-Seigneur à la prière de sa divine Mère. »

¹ Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIa IIæ, Qu. 82, a1

² Saint Augustin, *De vera et falsa penitentia*, chapitre XIII : « que le pénitent s'afflige toujours de ses fautes et qu'il se réjouisse de sa douleur »

³ Cajetan, cité dans les commentaires de la *Somme théologique* IIa IIæ, *Revue des Jeunes* commentaire de la question 82, article 4

⁴ « L'Ordre de Sainte-Ursule, plus connu sous le nom des Ursulines, naît à Brescia, en Italie en 1540, non sous forme d'un ordre tel que l'on connaît aujourd'hui mais d'une Compagnie. C'est l'œuvre de sainte Angèle qui se concrétise : fonder la Compagnie de Sainte-Ursule pour permettre à des jeunes vierges de se consacrer pleinement au Christ tout en restant dans le monde. Peu à peu, la Compagnie se développe et arrive en France à la fin du XVI^e siècle avec Françoise de Bermond à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Cointat Venaissin. Avec l'influence du Concile de Trente et d'autres personnalités, la Compagnie prend la forme d'un ordre monastique en adoptant la règle de saint Augustin au début du XVII^e siècle. L'ordre est florissant puisque de nombreux monastères avec des pensionnats et externats qui leur sont attachés afin d'instruire les filles, sont fondés. Au moment de la Révolution française, on dénombre ainsi 350 monastères d'Ursulines. Comme tous les établissements religieux français, les Ursulines sont expulsées et leurs monastères sont réquisitionnés par les révolutionnaires pour être vendus parmi les biens nationaux. Si beaucoup de monastères parviennent à se réinstaller au début du XIX^e siècle, une grande partie ne survit pas à ces événements. »

CHRONIQUE DU PRIEURÉ

19 mars : pèlerinage des familles de notre prieuré aux pieds de Notre-Dame de Laveyssière, pour lui demander de bénir notre prieuré, ses œuvres et ses familles. Temps clément et ambiance familiale : merci à Notre-Dame pour toutes les grâces reçues !

9 avril : au beau milieu de la nuit pascale, notre église a la joie de voir en ses murs deux baptêmes d'adultes.

15 et 16 avril : il y a bien longtemps que notre pèlerinage de Rocamadour n'avait pas repris sa forme originale, sur deux jours. Il y a bien longtemps aussi qu'il n'y avait pas eu une telle affluence ! Une soixantaine de pèlerins le samedi, dont les enfants de la Croisade Eucharistique de Bergerac, rejoints par une cinquantaine pour la messe du dimanche à l'Hospitalet. Merci aux jeunes pros et aux étudiants venus de Toulouse et du Pointet pour leur bon esprit et leur aide apportée à l'organisation ! À l'année prochaine !

26 avril : nos abbés désertent le prieuré pour quelques heures, en compagnie de Jérémie et de monsieur l'abbé Vassal de passage, pour une sortie de communauté en Périgord noir. Au programme : visite du château de Commarque, le premier de l'histoire qui ait été donné à l'Ordre des Templiers.

11 juin : les rues de Bergerac sont sanctifiées par le passage triomphal du Saint-Sacrement, en ce beau jour de la Fête-Dieu. Deux splendides reposoirs sont montés et ornés par les fidèles pour accueillir le moins indignement possible le Roi des rois. Merci à tous ceux qui se sont dévoués d'une manière ou d'une autre pour donner à cette fête tout son éclat.

18 juin : la météo est mitigée lorsque nos fidèles de Bergerac et de Périgueux se retrouvent dans la propriété de monsieur et madame Rokvam pour notre kermesse paroissiale. Finalement c'est le soleil qui l'emporte, alors que la joie de se retrouver et l'ambiance familiale se manifestent quelque peu bruyamment sous les arbres de la propriété. L'après-midi est égayée par un grand jeu intergénérationnel dans lequel la paroisse est répartie en équipes d'une manière quelque peu partielle... mais qu'importe ! L'équipe de monsieur l'abbé Gabard, malgré sa capacité à tricher, ne parvient qu'à la

(extrait des *Archives des Ursulines de l'Union Romaine. Documentation sur les communautés Ursulines fermées (1627-2021) 2T/1-2T/3*)

⁵ « M. de Calvimont réclama une fondation à Bazas pour rapprocher sa fille, Ursuline à Libourne, de lui. Son vœu qu'elle en soit supérieure de Périgueux fut accepté. Elle arriva avec Bazas où l'attendaient deux professes, une novice et cinq prétendantes. Une église fut construite en 1697, dédiée à la Sainte Famille. », source : archives-ursulines.fr

⁶ Le couvent des Filles de Notre-Dame date du jour de l'Assomption de l'année 1641.

⁷ Abbé Damourette, *Le culte de Notre-Dame du Grand Pouvoir, à Châteaurooux et en d'autres lieux*, 1887

⁸ Lettre pastorale de S.E. Mgr Nicolas-Joseph Dabert, Évêque de Périgueux-Sarlat, le 10 mai 1892. In *Le couronnement de la statue de Notre-Dame du Grand-Pouvoir dans la chapelle de Sainte-Ursule du Sacré-Cœur de Périgueux*, 1892

Suite au prochain numéro

deuxième place, derrière l'équipe qui avait de loin le meilleur esprit, le meilleur capitaine (monsieur Bourgeois) et le meilleur second (l'abbé Clop). Désolé, cher monsieur l'abbé Gabard : ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire...

Puis nous avons pu assister à la magnifique pièce de théâtre écrite par monsieur l'abbé Morille avec des rôles sur mesure pour ses élèves de l'école sainte Jeanne d'Arc, qui nous a conté la découverte de l'Amérique telle que nous ne la connaissions pas, anges et démons à l'appui.

Cette belle journée s'est achevée par le tirage de la tombola, et la bénédiction des feux de la saint Jean, agrémentée d'une petite veillée. À la fin de la prière du soir, la pluie que la sainte Vierge a retenue toute la journée pour nous permettre une belle kermesse, s'est abattue tout d'un coup pour nous signifier qu'il fallait maintenant rentrer chez nous. Bravo et merci à tous les organisateurs !

9 août : le vallon solitaire de Fontpeyrine est envahi par 17 enfants et tous les prêtres du prieuré, pour une dernière sortie d'enfants de chœur autour de monsieur l'abbé Gabard. Messe solennelle au sanctuaire, puis sortie canoë sur la Vézère.

13 août : dernière messe dominicale de monsieur l'abbé Gabard comme prieur de Bergerac, suivie d'un repas paroissial dans le jardin de madame de Tourdonnet. Un grand merci à lui pour ses neuf années de dévouement sans compter au service de nos âmes ! Ayons à cœur de bien prier pour lui pour le remercier et pour que Dieu bénisse son nouvel apostolat.

15 août : par 39-40°C, nos abbés témoignent : « C'est un accueil chaleureux ! » Arrivée au prieuré de messieurs les abbés de Vriendt et Vigne. Bienvenue à eux ! Nous leur souhaitons un apostolat fructueux sous nos tropiques périgourdo-corréziens !

29 septembre : une délégation du prieuré se rend au séminaire de Flavigny pour la prise d'habit de Josphé Constantin, qui est devenu par la grâce de Dieu, le Frère Mayeul. Ne nous lassons pas de prier pour que Notre-Dame protège sa vocation. « Seigneur donnez-nous beaucoup de saintes vocations religieuses ! »



Fiducia supplicans : QUE FAIRE ?

En date du 18 décembre émane du dicastère pour la doctrine de la Foi une déclaration intitulée : « *Fiducia supplicans* sur la signification pastorale des bénédictions ». De cette déclaration, n'ont été retenus que les mots suivants : « il est possible de bénir les couples en situation irrégulière et les couples de même sexe » (extraits du numéro 31).

Que faire ?

Ce texte n'a laissé personne indifférent et a suscité des réactions diverses et variées. Voici quelques réflexions qui pourront aider, après une réaction de type épidermique, à poser un acte plus réfléchi :

- **Ne pas se voiler la face** : non, le problème ne vient pas du service de communication du Vatican, ou si l'on préfère, c'est justement la fonction du Vatican (autrement dit des dicastères) d'être un service de communication, autrement appelé l'interprète officiel de la Révélation, qui nous guide dans la Foi et la Morale. Une interprétation du texte telle qu'elle a été faite par les partis favorables ou non était à prévoir de toute évidence. Reconnaissons aussi que l'accord du Pape¹ vaut adhésion. Affirmer le contraire relève soit de la mauvaise foi, soit de l'ignorance.

- **Ne pas subir le scandale** : pour rappel, un scandale est un péché, du côté de celui qui scandalise et du côté de celui qui, scandalisé, pêche². C'est en ce sens qu'il faut se garder du scandale. Dieu ne nous demandera pas de compte sur la moralité des hommes à la tête des instances romaines, mais sur notre moralité et notre vie spirituelle, qui ne doivent pas se laisser troubler selon les mots de sainte Thérèse d'Avila : « Que rien ne te trouble... Dieu seul suffit ! ».

Cette situation ne rend légitime aucun péché, ni l'injure, ni la moquerie, ni l'ironie³, etc.

- **Ne pas s'étonner** : en effet, il n'y a rien d'étonnant, ou pourrions-nous préciser rien de plus étonnant que ce qui se fait depuis Vatican II. Prenons un exemple : l'instruction *Memoriale Domini* du 29 mai 1969 est retenue comme étant l'instruction permettant la communion dans la main⁴, alors

que 90 % du texte affirme et encourage la manière traditionnelle de communier. De même, la déclaration *Fiducia Supplicans* rappelle le caractère exclusif du vrai mariage comme sacrement et en rappelle la beauté.

Mais dans les deux cas une phrase malheureuse laisse l'usage, jugé à la limite du toléré, possible et d'année en année, c'est cet usage qui devient une véritable norme.

Nous en voyons les conséquences pour la communion dans la main. Remarquons cependant que les conséquences, du moins actuellement, sont très différentes pour *Fiducia supplicans* : de nombreuses voix épiscopales se sont élevées en opposition claire à ce genre de bénédiction.

- **Se former** : parce qu'on ne peut se contenter d'un discours du type : « J'suis contre ». Il est nécessaire d'affiner nos connaissances doctrinales et morales afin de réagir chrétiennement : par la vertu de Foi. Mais on ne peut avoir la Foi sans connaissance de l'objet de la Foi.

- **Prier** : bien sûr c'est une sorte de panacée, mais celui qui l'exclut se voue, lui et sa cause, à la perte : « Celui qui prie se sauve, celui qui ne prie pas se damne. » dit saint Alphonse-Marie de Liguori.

¹ Cf. la mention « *Ex Audientia Die* 18 décembre 2023, François »

² « Il y a deux sortes de scandales : passif en celui qui est scandalisé, actif en celui qui scandalise et fournit une occasion de chute. Le scandale passif est toujours un péché en celui qui est scandalisé, car nul n'est scandalisé que s'il tombe par une certaine chute spirituelle, qui est un péché. » Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, IIa IIæ, Qu. 43 a2

³ Au sens étymologique du terme de « dissimulation du sens »

⁴ Selon la phrase suivante : « Mais là où s'est déjà introduit un usage différent – celui de déposer la Sainte Communion dans la main – le Saint-Siège, afin d'aider les Conférences épiscopales à accomplir leur tâche pastorale, devenue souvent plus difficile dans les circonstances actuelles, confie à ces mêmes Conférences la charge et le devoir de peser avec soin les circonstances particulières qui pourraient exister, à condition cependant d'écarter tout risque de manque de respect ou d'opinions fausses qui pourraient s'insinuer dans les esprits au sujet de la Très Sainte Eucharistie, et d'éviter soigneusement tous autres inconvénients. »

CARNET DE FAMILLE

Église Saint-Jean-des-Cordeliers

Baptêmes

- Marie-Madeleine Zineb KRAMER le 24 décembre 2023
- Agathe JANVIER le 29 décembre 2023

Mariage

Marie-Madeleine Zineb KRAMER avec Dario CARRIERO le 31 décembre 2023

Premières communions

- Marie-Madeleine Zineb KRAMER le 25 décembre 2023
- Alessio CARRIERO le 31 décembre 2023

Chapelle N.-D. de Toutes-Grâces à Périgueux

Premières communions

- Florent, Justine et Camille MICHEL le 25 décembre 2023
- Jacinthe MILLET et Constantin LAROCHE le 7 janvier 2024

Chapelle Saint-Loup à Saint-Clément

Baptêmes

- Camille DU CASSÉ le 26 novembre 2023
- Joseph DARET le 3 décembre 2023

Sépulture

Jean-Marie ROUSSEING le 9 décembre 2023

